



MWANGAZA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°1

RESEAU MWANGAZA A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Réseau Mwangaza loue la volonté du gouvernement de poursuivre la réforme du secteur de l'électricité à travers l'initiative de l'élaboration d'un projet de Loi portant modification et complément de la Loi de 2014 sur l'électricité dans certaines de ses dispositions et s'en félicite.

Cependant, les organisations de la Société Civile, y compris le Réseau Mwangaza avaient identifié les insuffisances et défis relatifs à la mise en œuvre de cette loi après évaluations et analyses dix ans après son application.

À ces jours, le Réseau Mwangaza:

- Est surpris d'apprendre dans le compte rendu de la dernière réunion du conseil des ministres, tenue le vendredi 31 Janvier 2025, l'adoption par le gouvernement du projet de loi portant modification de la loi N° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, sur proposition du Ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité, sans consultation préalable de toutes les parties prenantes intervenant dans le secteur ;
- Craint qu'à cette allure, le chef de l'État ne puisse prendre une Ordonnance-Loi qui ne rencontre pas tous les problèmes, insuffisances et défis de la loi objet de modification ;
- Exprime ses préoccupations et ses réserves quant à une promulgation précipitée de cette Loi avant que les parties prenantes ne soient impliquées dans cette démarche,
- Réitère sa demande de contribuer au texte proposé au Conseil, par la proposition de ses contributions sur les différentes innovations que le projet compte introduire dans la loi.

Par ailleurs, le RM rappelle les plus grandes questions que la nouvelle loi doit prioriser :

- Apporter la clarté dans des dispositions sur la problématique du développement des autres formes des énergies renouvelables ;
- Prioriser les dispositions qui mettent en avant le besoin d'adapter les procédures de passation de marchés publics pour des petits projets énergétiques ;
- Renforcer les dispositions qui amènent à une fiscalité adaptée et innovatrice pour attirer davantage les investisseurs dans le secteur ;



MWANGAZA

- Prévoir des dispositions qui garantissent un quota d'accès à l'électricité pour les communautés locales directement impactées par les projets des infrastructures énergétiques, ainsi que les ménages par rapport aux besoins croissant de l'industrie ;
- Prévoir les dispositions qui garantissent les droits à l'indemnisation des communautés locales impactées par les projets énergétiques ;
- Identifier d'autres demandes claires que nous souhaitons mettre en avant !

Par conséquent, Réseau Mwangaza :

- Interpelle le gouvernement, à travers le ministère de RHE, sur l'urgence et la nécessité de garantir la prise en compte de toutes les observations des parties prenantes sur les innovations proposées et sur de nombreuses autres lacunes de la Loi de 2014 qui ne sont pas prises en considération, telle que les réglementations des énergies renouvelables ;
- Exige des consultations correctes et formelles pour lui permettre de partager ses recommandations sur les innovations proposées ;
- Demande au chef de l'État de ne pas procéder à la promulgation du Projet de loi modifiant et complétant la Loi N° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité telle que modifiée et complétée par la loi n°18/031 du 13 décembre 2018 dans son état actuel.

Fait à Kinshasa, le 30 janvier 2025

Emmanuel MUSUYU

Coordonnateur

POUR TOUT CONTACT

Emmanuel MUSUYU, Coordonnateur
Tél : +243 811 697 699; 972 604 197
E-mail : emmamus023@gmail.com

Me Erick KASSONGO, Porte-Parole
Tél : (+243) 815 983 115
E-mail : erkassk@hotmail.fr



MWANGAZA

MEMBRES SIGNATAIRES

- African Resources Watch (AFREWATCH, Haut-Katanga)
- Cadre de Concertation de la société civile de l'Ituri sur les Ressources Naturelles (CdC/RN Ituri)
- Centre Congolais pour de Développement Durable (CODED, Kinshasa)
- Coalition des Organisations de la société civile pour le suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP, Kinshasa)
- Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementale de Développement/ Kasai Oriental (CRONGD, Kasai Oriental)
- Initiative pour la Bonne Gouvernance et les Droits Humains (IBGDH, Lualaba)
- Justice Pour Tous (JPT, Sud-Kivu)
- Observatoire d'Etudes et d'Appui à la Responsabilité Sociale et Environnementale (OEARSE, Haut-Katanga)
- Resource Matters (Belgique – Kinshasa)